

4 août 2017

Comité permanent des finances  
131, rue Queen, 6<sup>e</sup> étage  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Monsieur le président, membres du Comité permanent des finances,

Au nom de la First West Credit Union, nous vous remercions de nous offrir l'occasion de vous soumettre nos commentaires sur le budget de 2018. Depuis plus de 70 ans, First West soutient la concurrence avec les principales banques du secteur des services financiers intérieurs du Canada, en offrant aux Canadiens des produits et des services financiers socialement responsables et adaptés à la réalité locale. Notre approche coopérative en matière d'activités bancaires nous a permis de réinvestir nos profits dans des produits de services financiers accessibles, abordables et novateurs qui ont aidé des centaines de milliers de Canadiens à accéder et à participer plus pleinement à la classe moyenne du Canada. Malheureusement, les modifications apportées dans le budget de 2013 ont injustement augmenté le fardeau fiscal des coopératives financières. Cela a affecté gravement et conséquemment leur capacité à réinvestir leurs profits dans des services compétitifs pour les Canadiens.

Dans ce mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires, **First West demande au gouvernement fédéral de reconnaître l'importance de la compétitivité et de la diversité dans le secteur bancaire en retournant aux taux d'imposition antérieurs à 2013 pour les coopératives financières.**

## Constituer un capital pour demeurer compétitif

Pendant plus de 40 ans, le gouvernement fédéral a soutenu la concurrence dans le secteur financier national grâce à une structure fiscale favorable qui reconnaissait les moyens restreints de mobilisation des capitaux des coopératives financières.

Comme les institutions financières coopératives appartiennent aux personnes qui font des transactions chez elles, les coopératives financières sont très différentes des banques de dépôt par actions. Alors que les banques ont différents moyens de lever des capitaux, les coopératives financières se fient presque entièrement à leurs bénéfices non répartis pour accumuler du capital. En fait, la base des capitaux de la First West est composée à environ 90 % de bénéfices non répartis, un capital de grande qualité qui est bien au-dessus de la moyenne de 45 % maintenue par les banques<sup>1</sup>.

Les impôts sont payés à partir des bénéfices non répartis des coopératives financières et, par conséquent, des impôts plus élevés signifient que les coopératives financières conservent moins pour les investissements en capital. Une croissance modérée du capital signifie donc que les

---

<sup>1</sup> Association canadienne des coopératives financières, Rapport des coopératives financières sur les retombées économiques et communautaires 2015 <https://www.ccu.com/fr-CA/publications> p. 3.

coopératives financières sont moins en mesure de consentir des prêts à des petites entreprises qui souhaitent prendre de l'expansion, aux familles qui désirent acheter leur première maison ou aux entreprises en démarrage qui cherchent du financement.

Pour dire les choses clairement, la mesure fiscale actuelle du gouvernement fédéral ne reconnaît pas la structure particulière des coopératives financières en tant que secteur financier.

## Réinvestir dans le bien commun

Bon nombre d'entreprises adoptent des comportements concurrentiels pour s'approprier et conserver leur part du marché. Les coopératives financières le font également; toutefois, nous sommes motivées par quelque chose de plus que les profits : nos membres-propriétaires. Le fait de devoir rendre compte directement à nos clients dans le cadre de notre structure coopérative démocratique favorise une culture où les membres sont la préoccupation première. En situation de croissance et d'excellents résultats, nos profits sont retournés à nos membres sous forme d'une réduction des frais, d'investissements communautaires et d'exploitations durables dans les régions éloignées et durables, et par l'élaboration de produits et de solutions innovantes.

Dans le cas de First West, nous avons offert une valeur durable aux Canadiens en réinvestissant nos profits dans certains des produits les plus innovants et économiques du secteur. À titre d'exemple, en 2012, First West a créé un compte sans frais et qui n'exige pas de solde minimum appelé le Simply Free Account<sup>®</sup> et qui offre aussi les virements électroniques illimités sans frais. Selon les estimations, pendant la seule année de 2016, le compte Simply Free Account<sup>®</sup> de First West aurait fait économiser plus de 1,7 million dollars en frais bancaires. Il s'agit de 1,7 million dollars de plus dont disposent les Britanno-Colombiens pour joindre les deux bouts, dépenser dans leurs localités ou soutenir l'éducation.

Pour First West, réinvestir les profits dans notre coopérative prend la forme d'une innovation technologique qui améliore l'accessibilité et respecte la valeur du temps de nos membres. C'est la raison pour laquelle, en 2013, First West a été une des premières institutions financières au Canada à offrir la saisie de dépôts à distance<sup>2</sup>, connue sous le nom de Deposit Anywhere, qui permet aux membres de déposer des chèques via nos applications de services bancaires mobiles directement à partir de leur domicile sans avoir à visiter un guichet automatique. De telles innovations signifient que nos membres peuvent consacrer plus de temps aux choses qui comptent pour eux, comme augmenter la productivité de leur entreprise ou se rendre à leur prochain cours.

Le fait est que, dollar pour dollar, les coopératives financières sont en position de force en ce qui concerne l'innovation. Depuis plus d'un siècle, elles trouvent des solutions créatives pour répondre aux besoins des membres. Les coopératives financières ont été les premières institutions financières à faire ce qui suit :

- permettre aux femmes de contracter des emprunts en leur propre nom;

---

<sup>2</sup> Central 1 Credit Union. « Credit unions are first in Canada to let users Deposit Anywhere™ with smartphones. » <https://www.central1.com/news/credit-unions-are-first-canada-let-users-deposit-anywhere%E2%84%A2-smartphones> (en anglais seulement).

- fournir des guichets automatiques offrant un service complet;
- offrir des marges de crédit hypothécaires;
- introduire des services de cartes de débit et offrir des régimes enregistrés d'épargne-études;
- lancer des services de banque en ligne et de dépôt de chèques mobiles;
- offrir une solution de rechange aux prêteurs sur salaire<sup>3</sup>.

Ces avantages ont donné lieu à d'innombrables innovations dans d'autres secteurs, ont établi de nouvelles normes industrielles, ont modifié notre manière de faire des affaires et ont aidé les membres à atteindre leurs objectifs.

Toutefois, la capacité des coopératives financières à remettre des bénéfices à leurs membres se trouve menacée lorsque les coopératives financières luttent pour compétitionner sur un pied d'inégalité.

## Incidence d'une imposition injuste sur les coopératives financières

L'élimination de la déduction supplémentaire pour les coopératives financières a engendré une hausse d'impôt pour beaucoup d'entre elles à la grandeur du pays. First West estime qu'à l'échelon fédéral, nous paierons 1,8 million de dollars supplémentaires chaque année. De façon générale, chaque dollar en bénéfices non répartis peut être valorisé par un rapport de 1 à 15 \$. Ainsi, une hausse d'impôt de 1,8 million de dollars équivaut à 27,45 millions de dollars que First West ne peut remettre dans l'économie de la C.-B. par des prêts. Si l'on considère que notre prêt moyen aux petites entreprises est de 10 000 \$, la hausse d'impôt fédérale équivaut à 2 700 prêts aux petites entreprises non financés. C'est de l'argent auquel les entreprises de la C.-B. qui souhaitent compétitionner, augmenter leur productivité, innover et se développer n'ont pas accès.

Pour les coopératives financières de la Colombie-Britannique, comme First West, la hausse d'impôt fédérale a aussi provoqué une hausse d'impôt provinciale. Cela étant et en plus de la hausse fédérale, First West a estimé initialement qu'elle paiera 4,3 millions de dollars de plus d'impôt durant la période de transition provinciale et 2,5 millions de dollars de plus en impôt provincial chaque année par la suite<sup>4</sup>.

---

<sup>3</sup> Canadian Credit Union Association. 2016 Credit Union Community & Economic Impact Report. [https://www.ccu.com/~media/CCUA/member\\_corner/publications/pdfs/2016CUCEIRReportDigital.pdf](https://www.ccu.com/~media/CCUA/member_corner/publications/pdfs/2016CUCEIRReportDigital.pdf). p. 8 et 9 (en anglais seulement).

<sup>4</sup> En 2014, le gouvernement de la C.-B. dirigé par les libéraux a accordé un sursis de trois ans avant d'entamer une élimination progressive sur cinq ans du taux d'imposition des petites entreprises dont bénéficiaient les coopératives financières en 2016. Un an après l'élimination progressive, le même gouvernement provincial a annoncé qu'il attendrait encore un an avant d'imposer de nouvelles hausses. En juillet 2017, le nouveau gouvernement provincial dirigé par le NPD a inclus dans la lettre du ministre des Finances une directive en vue d'améliorer la capacité de prêt des coopératives financières en rendant leur statut fiscal axé sur la coopération permanent.

First West estime que ce mandat est une reconnaissance du fait que les hausses d'impôt imposées aux coopératives financières limitent la croissance, particulièrement des petites entreprises et des petites collectivités mal desservies.

De telles hausses substantielles d'impôt ont suscité des préoccupations non seulement parmi les coopératives financières de la Colombie-Britannique, mais également au sein du milieu des affaires. La Colombie-Britannique abrite le plus vaste système de coopératives de crédit du Canada avec 42 coopératives financières et plus d'un Britanno-Colombien sur cinq qui choisit d'être titulaire d'un compte auprès d'une coopérative financière<sup>5</sup>. Par ailleurs, 98 % de toutes les entreprises de la province sont des petites entreprises, et selon une étude de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) de 2016, les coopératives financières en C.-B. sont les institutions financières de choix des petites entreprises<sup>6</sup>.

Le lien entre les petites entreprises et l'imposition des coopératives financières est si évident que la Chambre de commerce de la C.-B. a inclus dans son manuel des positions politiques de 2017-2018 un appel pour une imposition équitable des coopératives financières<sup>7</sup>. Val Litwin, président et chef de la direction de la Chambre de commerce de la C.-B. a déclaré que les chambres de commerce de la C.-B. reconnaissent le rôle essentiel que les coopératives financières jouent dans l'appui au développement économique local, en particulier au sein des communautés où elles sont les seules institutions financières<sup>8</sup>.

Une économie solide au profit de tous les Canadiens, quel que soit l'endroit où ils habitent ou la taille de leur entreprise, exige un secteur financier compétitif qui innove collectivement pour créer des produits et des services qui permettent aux citoyens de poursuivre leurs rêves et aux entreprises de croître et de se développer. Une hausse d'impôt des coopératives financières, comme First West, nuit à notre capacité de compétitivité et compromet la vitalité économique des régions où nous exerçons nos activités, de nos membres et en particulier des petites entreprises.

## Conclusion

Les coopératives financières font partie intégrante du paysage concurrentiel des services financiers du Canada. Toutefois, les modifications fiscales de 2013 continuent de nuire à la capacité concurrentielle des coopératives financières. Comme les coopératives financières sont structurées et accumulent leur capital différemment des banques, une hausse d'impôt a d'importantes répercussions sur la capacité financière d'adopter des comportements concurrentiels qui profitent aux Canadiens de la classe moyenne.

Les coopératives financières concurrentielles permettent aux membres d'économiser temps et argent en leur permettant d'être plus productifs et d'investir dans l'économie canadienne. C'est pourquoi First West demande au Comité permanent des finances de prendre des mesures et de

---

<sup>5</sup> Central 1. « Credit unions in Canada » <https://www.central1.com/about-us/credit-union-system> (en anglais seulement).

<sup>6</sup> Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. « Parts du marché des PME détenues par les banques », août 2016. <http://www.cfibfcei.ca/english/article/8624-sme-bank-market-share.html>

<sup>7</sup> Chambre de commerce de la C.-B. « Policy is on my mind: Policy & Positions Manual », 2017-2018. [http://www.bcchamber.org/sites/default/files/2016-2017%20-%20Policy%20and%20Positions%20Manual%20-%20Final\\_0.pdf](http://www.bcchamber.org/sites/default/files/2016-2017%20-%20Policy%20and%20Positions%20Manual%20-%20Final_0.pdf) (en anglais seulement).

<sup>8</sup> Litwin, Val. « Opinion Make small business tax benefit to credit unions permanent », *The province* <http://theprovince.com/opinion/op-ed/opinion-make-small-business-tax-benefit-to-credit-unions-permanent> (en anglais seulement).

recommander au gouvernement de revenir aux dispositions fiscales antérieures à 2013 lorsque les coopératives financières avaient le taux d'imposition des petites entreprises.

Une fois encore, je vous remercie de m'offrir l'occasion de vous faire part du point de vue de la First West Credit Union relativement à la façon dont la compétitivité dans le secteur financier profite à l'économie canadienne et pourquoi une imposition équitable des coopératives financières devrait faire partie du budget 2018. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions ou des commentaires.

Cordiales salutations,

Launi Skinner  
Présidente-directrice générale